

Présentation du matériel acheté (plancha- sono)

Ok fait par Arnaud – plancha professionnelle en deux parties car 37 kg –sono roulante avec micro mains libres (super matériel)

Mise en place et définition des cautions pour le matériel

Les cautions sont les suivantes (déterminées en réunion à l'unanimité) -Plancha 350 € Sono 250€ .Il s'agit bien sûr de caution (un état sera fait au moment du prêt ainsi qu'au retour du matériel. Responsable à définir)

Relance pour les demandes de cotisations

A faire par Stéphane avec courrier & mise en ligne sur le site

Mise en place du recensement du matériel des associations (voir doc)

Stéphane prépare le document pour diffusion

Mise en place d'une convention de prêt de matériel (avec caution pour le matériel ?)

Marc a fait le nécessaire. La convention (merci Marc) est sur le site à disposition des associations adhérentes et actives (mise par Philippe)

Abandon du projet de retransmission des matchs (courrier du préfet – secouriste –palpations etc.)

Hélas malgré la bonne idée favorable à aider les associations, l'opération ne pourra avoir lieu. En cause, des directives de l'état avec de grosses contraintes – palpations de sécurité systématiques « ce n'est pas la plus dure beaucoup de volontaires » et dispositif préventif de secours (DPS) avec installation complète d'un pc secouristes. Le coût de ce dernier point met en cause la rentabilité de l'opération ...

Acheter un téléphone pour les réservations

Philippe s'en occupe

Créer une liste de diffusion OMA .Liste dispo sur le bulletin de la mairie (car si envoi de Lauren les associations ne comprennent pas trop entre l'OMA et la mairie) afin de communiquer sans confusion

En cours

Envoi du compte rendu après chaque réunion a toutes les associations et le mettre sur le site internet

Ok unanimité

Achat de jetons pour les buvettes afin d'avoir qu'une seule caisse

Marc s'occupe de commander des jetons type poker (4 couleurs) avec le logo de l'OMA

Animations OMA :

Fête de la musique 18 juin :

(Voir le cahier des charges précis pour les repas des musiciens ,exemple : un sandwich merguez ou godiveau, une barquette de frites, une consommation. Payé par l'OMA aux commerçants a prix réduit)

14 juillet espace le moulin :

Podium avec un accordéoniste de 18 a 22h30 mn (jojo Giraud)

Structures gonflable (montage et démontage par le loueur + surveillance de la grosse structure) le petit château (moins de 5ans, surveillance par les parents)

Buvette tenue par l'OMA avec un planning et appel aux associations adhérentes (ex 3 personnes pour tel ou tel association) prix des consommations à définir

Animation à prévoir date à définir :

La marche des trois fermes en septembre octobre

Une grosse animation salle des fêtes avec la participation des professionnels de st Just (nous leur demanderons de venir nous présenter leur programme)

Questions diverses

Date de la prochaine réunion

Mardi 07 juin à 19h00 Espace le moulin